COURRIER RECOMMANDE

**MEDIAFIN SA**

**Avenue du Port 86C b309**

**1000 BRUXELLES**

Madame, Monsieur,

Concerne : abonnement n° **5000472**

En date du 15/04/2021 j’ai demandé par courriel la résiliation de mon abonnement, soit 7 jours avant la fin de la période.

Ce courriel a été adressé à *servicelecteurs@investisseur.be* conformément à ce qui est indiqué dans la FAQ sur votre site internet dont voici l’extrait :

« **Je souhaite modifier mon abonnement**

Le service clients de L’Investisseur est joignable par téléphone au 0800/55.050, du lu au ve de 8-16h et le samedi de 8-12h. Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à servicelecteurs@investisseur.be. Vous pouvez poser des questions sur votre abonnement, vos paiements, votre déménagement, si vous partez en vacances et toute autre question pratique. »

Il est inutile de vous rappeler tous les échanges intervenus entretemps (en annexe ma première demande et le dernier courriel à Mediafin, seule réponse reçue)

Mediafin me signale que mon abonnement est stoppé au 06/05/2021, soit environ trois semaines après ma demande.

Ce jour, je reçois par la poste un décompte stipulant « Nous vous remercions d’avoir pris un abonnement à L’Investisseur … », décompte portant sur la période du 23/04/2021 au 22/05/2021 … alors que mon contrat est suspendu au 06/05/2021.

Vu ma demande faite 7 jours avant la fin de période précédente et vu la confirmation de la résiliation au 05/06, j’estime que ce décompte est abusif.

La domiciliation a été désactivée pour éviter tout abus malgré ma demande de stopper l’abonnement ; prudence qui semble avoir été bien nécessaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Christian GOBLET**

Gsm: +32 (0)470 68 20 88

Email: cg@chfr.be